

NEWSLETTER 4 LAÏCITÉ 40



La Laïcité n'est pas une opinion, c'est la liberté d'en avoir une !

Le présent bulletin a pour objectif de faire du lien entre les membres de l'association, ses sympathisants et ses partenaires.

L'assemblée générale de notre association, s'est déroulée le 6 mars 2025 à la MICA de Saint-Paul-lès-Dax, 28 d'adhérents et plusieurs partenaires étaient présents. Le rapport moral, le bilan financier font apparaître le dynamisme de l'association. Le budget prévisionnel a été présenté en fonction des futurs projets 2025 et des subventions du conseil départemental, la CAF et de l'État. Parmi les projets, la fête de la laïcité, le manifeste, la plaque républicaine, la conférence annuelle, notre participation à des forums, des actions de promotions vers les enfants et les adultes. Il est à préciser, que l'association a aussi pour objet de défendre la laïcité quand ce principe n'est pas respecté.



La première fête de la laïcité a eu lieu le 17 mai 2025 sur le site de la Glacière à Saint-Vincent-de-Paul, parrainée par Henri Pena Ruiz. 120 personnes présentes, les prises de parole ont succédé à la présentation du philosophe. Des remises de prix ont été effectuées pour le concours Laïcité 40. Un cadre champêtre, le beau temps, des interventions de qualité, de la musique, de la convivialité. Tout ce que la laïcité peut nous apporter était là, le bien vivre ensemble.



L'association Laïcité40 a animée le 4 juin la conférence organisée par le Grand Orient de France pour célébrer les 120 ans de la loi de 1905. Vous pouvez la visionner sur le site : <https://www.youtube.com/watch?v=goA9kQQhFtQ&t=79s>

Frédérique de la Morena, Jean Paul Scot et Nicolas Penin sont intervenus sur la question : La loi de 1905, est-elle toujours fondatrice de notre République ?

La salle de cinéma était pleine de 120 auditeurs qui ont pu poser les questions aux conférenciers.

La loi de 1905 a été présentée sous ses aspects historiques, juridiques et d'organisation de notre société de nos jours, force de constater qu'elle est mise à mal de manière régulière.



A la demande de l'hôpital de Dax, l'association organise 3 sessions d'1h30 de sensibilisation à la « Laïcité » pour l'ensemble des cadres des différents services de l'hôpital. La dernière session aura lieu le 21 octobre, soit environ une centaine de personnes auront eu accès à cette formation/information.

L'objectif est de répondre à l'impératif de la loi de 2021 confortant le respect des principes de la République dite « loi de séparatisme » d'abord par la création de la journée de la laïcité le 9 décembre : que faire ? la création du référent laïcité dans chaque administration : que fait-il ? et une formation à tous les agents publics au principe de la laïcité.



Le 17 septembre, à l'INSPE (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation) de Mont de Marsan, Christophe Miquieu et Céline Piot ont organisé une conférence sur l'approche juridique de la laïcité avec Frédérique de la Morena. De nombreux étudiants étaient présents en présence ou en visioconférence au 4 coins de l'académie. L'association Laïcité 40 était présente.



Le Vendredi 26 septembre, Laïcité 40 était présente au forum des associations organisé par la DSDEN des Landes au lycée Estève de Mont de Marsan. Nous avons pu rencontrer de nombreux chefs d'établissements de collège ou de lycée et mettre en avant les actions de notre association.



Le Samedi 27 septembre, l'association Laïcité 40 a organisé pour ses adhérents les "rencontres de la laïcité". Un grand merci aux participants et à la commune de Bénesse les Dax de nous avoir accueillis. Des échanges très variés sur la laïcité, son actualité et les actions de l'association.

Le mercredi 8 octobre, l'association a rencontré Gilles Clavreul, Préfet des Landes. Un rendez-vous qui nous a permis de présenter les actions de Laïcité 40 et d'échanger sur les valeurs de la République et la laïcité. M le Préfet est très attentif au respect du principe de la laïcité. Il a produit des écrits, il anime des formations internes pour les personnels de la préfecture notamment.

En préparation, un événement au mois de décembre pour fêter les 120 ans de la loi de 1905.



LAICITE40
Président : M Régis Vanackère
EVAC 9 Rue de Borda
40100 Dax
Mél : laicite40@orange.fr

- www.laicite40.fr
- www.facebook.com/associationLaicite40
- www.instagram.com/laicite40/
- www.youtube.com/@Laicite40

Les publications : L'association reçoit de nombreuses publications provenant d'autres réseaux de départements très divers en France.

Une veille laïque, des chroniques radios ou presse en lien avec la Laïcité sont diffusés aux adhérents.

Au sein de l'association, nous avons nos ressources abondées aussi par l'association laicité64, le collectif Laïque 64, l'association EGALE et le collectif laïque nationale.

Parmi les membres du bureau, nous avons un formateur aux valeurs de la République et la laïcité.

Vous voulez être sympathisant de l'association, contactez-nous : laicite40@orange.fr



La plaque Républicaine

Créée par un ébéniste d'art de Saubusse, en bois traité et laqué, aux couleurs républicaines, la plaque a plusieurs vertus :

- **Républicaine**, pour afficher les valeurs au travers de notre devise, Marianne...
- **Pédagogique**, pouvant servir aux enseignants ou formateurs pour l'enseignement de l'Education Morale et Civique,
- **Symbolique** pour célébrer la journée de la laïcité le 9 décembre.

De dimension 50cm par 50cm, elle est vendue par l'ébéniste au prix de 420 euros TTC.

Pour les écoles, lycées, communes, administrations de l'Etat, établissement publics et structures ou services publics, un bon de commande serait à compléter et à renvoyer à l'adresse : laicite40@orange.fr. Merci de nous contacter avant chaque commande.